

0920146J
ACADEMIE DE VERSAILLES
LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL MARIE CURIE
1 RUE CONSTANT PILATE
92331 SCEAUX CEDEX
Tel : 0141878181

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 2
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 09/10/2020
Réuni le : 05/11/2020
Sous la présidence de : Etienne Recoing
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le C.A autorise le chef d'établissement à signer la convention avec la société EURISTEL pour la maintenance du standard téléphonique

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Recoing

Prénom : Etienne

Signé le: 16/11/2020 15:11:13

0920146J
ACADEMIE DE VERSAILLES
LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL MARIE CURIE
1 RUE CONSTANT PILATE
92331 SCEAUX CEDEX
Tel : 0141878181

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 09/10/2020
Réuni le : 05/11/2020
Sous la présidence de : Etienne Recoing
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le C.A autorise le chef d'établissement à signer la convention avec la Mairie de Sceaux pour l'utilisation des installations sportives municipales pour l'année 2021

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Recoing
Prénom : Etienne
Signé le: 16/11/2020 15:11:16

0920146J
ACADEMIE DE VERSAILLES
LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL MARIE CURIE
1 RUE CONSTANT PILATE
92331 SCEAUX CEDEX
Tel : 0141878181

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 4
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 09/10/2020
Réuni le : 05/11/2020
Sous la présidence de : Etienne Recoing
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le C.A autorise le chef d'établissement à signer la convention avec la société BCM foudre pour l'entretien annuel des paratonnerres du lycée

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Recoing

Prénom : Etienne

Signé le: 16/11/2020 15:11:19